

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

Commission 1 :

Isabelle Baratte, Martine Baspeyras, Laurence Beille, Karim Benachour, Dominique Boineau, Anny Cohen-Letessier, Nadine Fermond, Helene Flacher, Veronique Gassia, Marie-Pierre Loustalan, Thierry Michaud, Michelle Pelletier, Denis Perrin, Isabelle Rousseaux, Joelle Sebaoun, Marie Serre, Sandrine Sierra-Fortuny, Daphné Thioly-Bensoissan, Carole Woodward.

1- Acide Hyaluronique et Covid

Après le déconfinement pourrons nous réinjecter de l'acide hyaluronique dans la peau de nos patientes sans risque pour elles et pour nous ?

1) Les risques liés aux conditions d'injections

Accueil de la patiente avec port du masque, prise de température sans contact : toutes les précautions doivent être prises :

- Salle désinfectée +++
- Médecin avec masque FFP2, visière, gants, charlotte ou calot
- Patiente charlotte, masque, surblouse en option.

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

Questionnaire Covid rempli :

- Patiente guérie et le traitement pourrait avoir lieu 6 semaines après la guérison
- Patiente n'a eu aucun symptôme, elle n'a aucun facteur de risque (âge, HTA, obésité, diabète)

Deux options :

1) Le médecin retire le masque de la patiente, et il prend toutes les précautions nécessaires afin d'assurer sa protection

➤ **l'injection est possible**

Quels sont les risques ?

- pour le médecin qui porte un masque protecteur :

La contamination avec un masque bien que peu probable, reste possible.

- pour la patiente sans masque dans une salle d'injection désinfectée.

La contamination est toujours possible

La transmission se faisant principalement par des projections du nez et de la bouche

2) La patiente garde son masque et alors difficile d'injecter le bas du visage et le mid face.

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

2) Les risques à type d'effets secondaires pouvant survenir après une injection

Les effets secondaires les plus fréquents sont bénins : œdèmes, hématomes, rougeurs etc.

Deux effets secondaires sont rares :

- L'embol artériel
- Les nodules tardifs

Les nodules tardifs :

- Peuvent avoir une virose, une infection bactérienne comme facteur déclenchant bien que leur cause ne soit pas encore déterminée aujourd'hui
- Surviennent souvent 2-3 mois après les injections, parfois plus
- Assez souvent lors d'injections de gros volumes
- Leur incidence est faible mais nous ne connaissons pas bien ce virus et son devenir.

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

Conclusions

Les risques d'effets secondaires existent certes mais probablement pas plus qu'avant.

Il faut :

- **respecter les contre indications** habituelles : ne pas injecter lors d'une maladie évolutive ou aiguë, s'assurer de l'absence d'infection, d'inflammation, de troubles dysimmunitaires, de problème dentaire (bains de bouche possibles avec Bétadine bains de bouche une semaine avant et après)

- **sélectionner les patientes** :

Reporter :

si antécédents Covid, contact Covid, prévoir 6 semaines de délai minimum

si patiente âgée, pathologies associées HTA, obésité, diabète, autres facteurs de risques importants.

Pour le traitement :

Si la patiente garde son masque, la zone péri buccale sera difficile à traiter.

Si la patiente enlève son masque, bien en discuter avec elle .

Dans tous les cas,

- injecter peu de produit, avec précaution.
- utiliser de préférence une canule pour les zones à risque comme les sillons naso géniens par exemple
- demander à la patiente de signaler le moindre problème au niveau des injections, mais aussi si contact ou contagion Covid
- **Consentement éclairé expliqué dans les détails et signé +++++**

Réflexion Commission 1 : Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

3) Alors, injecter ou pas ?

Les risques d'effets secondaires existent certes mais probablement pas plus qu'avant mais y penser quand même en faisant du « zèle »

- **respecter les contre indications** habituelles : pas d'infection, pas d'inflammation, surtout pas le moindre problème dentaire .

- **sélectionner les patientes** et **reporter si** antécédents Covid, contact Covid, 6 semaines de délai au moins , patiente âgée, HTA, obésité, diabète .

Si la patiente garde son masque, ce qui est fortement recommandé aujourd'hui, la zone péri buccale sera difficile à traiter

Si la patiente enlève son masque bien prendre en compte le **risque de contagion**

Dans tous les cas,

- injecter **peu de produit**, de manière à limiter l'exposition
- utiliser de préférence une **canule** pour les zones à risque comme les sillons naso géniens par exemple

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

2. Y a-t-il un risque à injecter de la toxine botulinique en période Covid ?

- Zone distancée du nez et de la bouche mais attention atteinte conjonctivale possible
- Acte rapide
- Pas de récepteur ACE2 d'entrée cellulaire du coronavirus au niveau du SNC central ou périphérique
- Les manifestations neurologiques sont très rares : une dizaine de cas publiés (encéphalite , myélite, polyradiculonévrite GB , polynévrite crânienne ..) pour les autres signes neurologiques ils accompagnent les formes graves
- Pour l'anosmie et l'agueusie l'atteinte "serait" plutôt au niveau de l'endothélium des vaisseaux du neuro épithélium olfactif
- Rapports du btx avec les virus ou les maladies immunitaires ou inflammatoires : exceptionnels cas de granulomes sarcoidosiques décrits aux points d'injection (4 en 15 ans) et 1 cas d'herpes oculaire déclenché par BTX périoculaire donc R
- Aucun effet secondaire publié, rapporté en esthétique
- Indications thérapeutiques poursuivies : aucune déclaration de pharmaco vigilance dans le monde (info Allergan + pubmed)
- Donc la toxine c'est OK avec les mêmes précautions que pour les autres gestes dermo esthétiques
- ...

Il n'y a donc pas d' argument médical ou scientifique pour restreindre les injections de toxine

Utiliser les mêmes procédures et précautions que pour tout acte dermo esthétique en période de COVID .

Réflexion Commission 1 :

Dermatologie esthétique ... statut COVID et injections fillers, toxine, peelings, cosmétologie.

3) Propositions pour traitement du patient en dermatologie esthétique :

1. **Téléconsultation ou appel téléphonique avec tout rdv esthétique.**

Nécessité de prévenir les patientes de l'envoi d'un questionnaire à remplir et à renvoyer avant de se présenter au cabinet

Report des patients Covid clinique ou contact Covid moins de 30j /pas de sérologie demandée car pas disponible.

Report des patients fragiles diabétiques/immunodéprimés/ âgés en plus des CI habituelles.

Leur dire de venir seul, à l'heure précise, avec un masque

2. **Acide hyaluronique** possible en petite quantité et éventuellement attendre juin pour en rediscuter.

Inducteurs/fils/DM en fonction de l'expérience de chacun mais il est préférable d'attendre quelques semaines

Informé du possible risque de réaction inflammatoire avec l'acide hyaluronique, si contamination ultérieure par Covid et noter sur la fiche d'information.

3. Demander aux patientes de signaler tout incident survenant dans les suites de l'injection

4. **Pas de CI pour la Toxine**

5. Réévaluation des pratiques au moins tous les mois à la lumière de nos expériences et des effets décrits dans l'observatoire esthétique .

Chacun reste libre de sa pratique à condition de respecter les procédures barrières